

Commune d'ORADOUR-SUR-GLANE
CONSEIL MUNICIPAL
Compte-rendu de la séance du 19 décembre 2025

Le Conseil municipal d'Oradour-sur-Glane, dont les membres ont été dûment convoqués le 12 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire en mairie sous la présidence de M. Philippe LACROIX, Maire le 19 décembre 2025 à 19 heures 30.

PRÉSENTS : M. Philippe LACROIX, Maire, M Benoît SADRY, M Jean-Jacques LAMANT (jusqu'à 20 h 15), Mme Muriel DELALLET, M. Maurice GAUTHIER, Adjoints, Mme Yvette DARDILLAC, M Clément BOSSELUT, M Eric FENOLL, M Bertrand LIAGRE, Mme Valérie BICHAUD, Mme Astrid COTINEAU, Mme Sophie GOURINAT.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : M Bertrand LIAGRE à M Philippe LACROIX, M Landry BOISSELET à M Maurice GAUTHIER, Mme Astrid COTINEAU à Mme Valérie BICHAUD, Mme Colette DESPLOMBAIN à Mme Yvette DARDILLAC, Mme Carine VILLEDIEU à M Benoît SADRY M Guillaume GENTY à Mme Muriel DELALLET.

ABSENT, EXCUSE : -

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M Clément BOSSELUT

La séance est ouverte à 19 heures 30.

Le quorum étant atteint, il est proposé de passer à l'ordre du jour.

Appel nominatif et désignation d'un secrétaire de séance :

Monsieur le Maire procède à l'appel nominatif des élus et propose de désigner Monsieur Clément BOSSELUT comme secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 24 octobre 2025 :

Monsieur le Maire précise que chaque élu a été destinataire du compte rendu de la séance précédente et précise que les corrections suggérées ont été apportées. Il soumet à l'assemblée délibérante l'approbation de ce compte-rendu. Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le compte-rendu de la séance du 24 octobre 2025.

Ordre du jour : Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

En préambule de la réunion, Monsieur Jean-Jacques LAMANT demande la parole. Monsieur le Maire répond favorablement à cette demande.

Monsieur Jean-Jacques LAMANT informe l'Assemblée qu'il a adressé un courrier à Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne et à Monsieur le Sous-Préfet de Rochechouart les informant de sa démission de sa fonction d'adjoint au Maire et de sa fonction d' élu municipal. Il donne lecture d'un document exprimant les motifs de sa démission.

Au terme de son allocution, Monsieur Jean-Jacques LAMANT quitte la séance.

Le Conseil municipal poursuit la séance.

**1 - AUTORISATION D'ENGAGER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026
(BUDGET PRINCIPAL)**

Considérant que la réalisation de certaines opérations d'investissement devra commencer dès le début de l'année 2026, sans attendre le vote du budget primitif qui interviendra dans le courant du premier semestre 2026,

Considérant que le montant des dépenses d'investissement que Monsieur le Maire pourra engager, liquider et mandater par chapitre, et ce, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, soit celui de l'exercice 2025, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, est récapitulé dans le tableau suivant :

Budget principal :

Chapitres	Désignation	Budget 2025	25 % Budget 2026
20	Immobilisations incorporelles	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	34 560,65 €	8 640,16 €
21	Immobilisations corporelles	165 452,89€	41 363,22 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025 tels qu'ils sont présentés dans le tableau récapitulatif ci-dessus,
- Et dit que les crédits ainsi utilisés seront inscrits au budget primitif communal de l'exercice 2026 lors de son adoption.

**2- Périodicité et versement des subventions au Syndicat L' Avenir
Enfance Jeunesse Ouest 87 (L'AEJO87)**

Considérant la nécessité de planifier le versement des acomptes que devra verser la Commune d'Oradour-sur-Glane sur l'exercice 2026 pour permettre le bon fonctionnement du Syndicat L'Avenir Enfance Jeunesse Ouest 87 (L'AEJO87) qui prendra naissance le 1^{er} janvier 2026 ,

Considérant qu'un premier acompte devra être versé en janvier,

Considérant que le calendrier de versement et les montants seront validés par le Comité syndical du futur syndicat l'AEJO87,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- valide le principe de procéder au versement d'une participation forfaitaire de 22 000 € en janvier 2026 pour permettre le bon fonctionnement du futur syndicat L'AEJO 87,
- valide le principe de versement de nouveaux acomptes en avril, juin, août et octobre 2026
- et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches et à signer toutes les pièces ou documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

II - RAPPORT DES COMMISSIONS

Finances

Madame Delallet fait état de la situation financière. Elle indique que la collectivité n'a pas eu besoin de recourir à la ligne de trésorerie souscrite.

Elle indique que le montant perçu concernant les droits de mutation est supérieur aux prévisions budgétaires (+ 8 000 €).

Elle précise que le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 devrait être supérieur à 100 000 €.

Le Conseil municipal prend note de ces informations.

Urbanisme

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des différents dossiers d'urbanisme en cours. Il rappelle que depuis le début de l'année 2025, la commune a enregistré 12 permis de construire pour des maisons individuelles.

Il informe l'assemblée que le PLU a été adopté à l'unanimité par les élus du Conseil communautaire.

Il précise concernant le dossier du cimetière, que les négociations avec M et Mme Grand se poursuivent en vue d'un échange de terrains.

Il indique qu'il a été saisi d'une requête par Monsieur et Mme Nicolas concernant un immeuble appartenant à Mlle Moreau à Orbagnac, immeuble présentant des signes de péril.

S'agissant de la demande de M Habib Sadat relative à une acquisition de terrain, la surface reste à déterminer avant que l'assemblée ne fixe un prix de vente. Ce prix pourrait être forfaitaire et de l'ordre de 1 500 €.

L'Assemblée prend note des informations communiquées.

3 - Commission jeunesse, sport et vie associative

Monsieur Maurice Gauthier apporte des éléments sur la vie associative et les différentes manifestations à venir.

Il indique que de nombreuses associations organisent leur assemblée générale.

Il rappelle que les associations doivent compléter un dossier afin de solliciter et prétendre à obtenir une subvention au cours de l'exercice 2026.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

4 - Commission mémoire, culture et organisation des cérémonies

Monsieur Benoit Sadry apporte des éléments d'information sur plusieurs sujets.

Il rappelle les termes de la délibération du Conseil municipal qui prévoyait de missionner les services de l'Agence Technique Départementale (ATEC87) afin de réaliser une étude sur la Maison de la Prade. Une étude synthétique a été réalisée : elle prévoit différentes phases de travaux : la création d'un gîte de grande capacité d'une part, et, d'autre part, un espace culturel. Les premières estimations laissent apparaître un programme global de travaux d'environ 1 500 000 €.

Il indique avoir participé le 19 novembre 2025 au Congrès des Maires à Paris et le 20 novembre au Sommet Européen des Maires contre l'antisémitisme à la Mairie de Paris.

Il rappelle que les 20 et 21 novembre 2025, une délégation a effectué un déplacement aux Sables d'Olonne au lycée Valère Mathe à l'invitation de Monsieur Valère Mouton, enseignant dans cet établissement, qui organise chaque année une visite mémorielle avec ses élèves.

Il en profite pour saluer les différentes animations qui ont été réalisées par la bibliothèque municipale :

- 05 novembre : dictée comme au temps du certificat d'études
- 23 novembre : après-midi contes occitans et musique traditionnelle

Il indique que l'Assemblée générale du Comité d'animation s'est tenue le 15 novembre prochain.

Il précise qu'une troupe de théâtre amateur souhaite se produire à Oradour et proposer la pièce « *les fourberies de Scapina* ».

En 2026, Oradour doit accueillir une délégation de Belchite dans le cadre du jumelage.

La ville de Dachau souhaite organiser lors du week-end de Pâques, un tournoi de Hand Ball. Il est évoqué la question de solliciter le club de Saint-Junien pour participer à ces échanges.

Il termine en soulignant que la Cité du Cuir a été inaugurée ce 19 décembre et précise qu'il s'agit d'une belle réalisation. L'espace muséographique démontre le savoir-faire, valorise la matière et les filières au travers de nombreuses vitrines. Une boutique complète cet espace.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

5- Commission Affaires scolaires, enfance, action sociale

Mme Carine Villedieu apporte des informations concernant l'école.

L'Inspecteur d'académie a rencontré le Maire et lui a fait part de l'éventuelle ouverture d'une classe à la rentrée de septembre 2026. Les élus se félicitent de cette information.

Le spectacle de Noël a eu lieu le 08 décembre. Les enfants ont apprécié la représentation proposée.

Le repas de Noël a été servi le 16 décembre.

Elle indique qu'un enfant a fait part d'idées suicidaires sur le temps méridien et s'est cogné la tête. La directrice de l'école a immédiatement été prévenue. Les parents ont été reçus par l'enseignante.

Madame Villedieu donne des informations concernant l'accueil de loisirs.

Elle indique que l'actuel SIPES sera dissout le 31 décembre prochain.

A horizon du 1^{er} janvier 2026, un nouveau syndicat enfance jeunesse va être créé. Il concernera plusieurs communes : Saint-Victorien, Saint-Brice, Saint-Martin de Jussac, Sainte Marie de Vaux, Cieux, Javerdat et Oradour sur Glane. Des délibérations en ce sens ont été validées en séance.

Le projet MAM (Maison d'assistants maternels) de Madame Véronique Lamaud se poursuit. L'examen de ce dossier a eu lieu au Département le 21 novembre dernier. Un avis réservé a pour l'instant été prononcé.

Les élections du Maire au sein du Conseil municipal de jeunes ont eu lieu. Côme Labbas a été élu Maire, Ambre Thomas, adjointe.

Les élus du CMJ travaillent sur le « Carnet de Marguerite » qui va raconter l'histoire de Mme Rouffanche. Ce carnet s'inscrit dans la continuité des réalisations du Réseau des Villes Mémoires auquel Oradour appartient.

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) propose l'achat de distributeurs de « sacs à crottes » qui seront installés au champ de foire, aux abords du stade, place de la Mairie, près de l'école, au parking de la Renaissance et à proximité du Centre de la Mémoire. Ce projet sera réalisé en début d'année 2026.

Des contacts ont été noués avec la Ville de Varennes Vauzelles (Nièvre) pour qu'un échange entre les deux CMJ soit établi.

Le repas des aînés s'est déroulé le 13 décembre 2025. Une centaine de convives s'est régallée et a profité de l'animation musicale.

Le Conseil municipal prend note des informations transmises.

6 - Travaux

Monsieur Guillaume Genty dresse la liste des travaux réalisés ou en cours :

- Pont de la Petite Maillerie : Philippe Licoine a terminé les travaux.
- Pont du Champ du Bois : une étude est en cours
- Réserve d'eau à Dieulidou : une bâche à eau serait nécessaire. La problématique repose sur l'endroit où elle pourrait être installée. Eric Fenoll insiste sur ce point qui doit être une priorité notamment en raison de la présence dans le secteur de l'entreprise Henault. Il convient de rechercher des aides qui pourraient être mobilisées. Monsieur Eric Fenoll a recensé les lieux susceptibles d'accueillir cette réserve d'eau. La question de l'installation d'une réserve incendie au village des Bordes est également évoquée.
- Un arbre près du monument des enfants, à proximité de l'école, présentant des signes de fragilité a été abattu.
- Autres travaux réalisés : scarification du stade, réfection du sol des douches au gymnase, travaux de peinture Salle des Carderies, passage de la balayeuse les 17 et 18 décembre,
- Mission citoyenne : un groupe de près de 30 jeunes volontaires du 3^{eme} régiment Service Militaire Volontaire de la Rochelle ont effectué diverses missions : nettoyage au Tombeau des martyrs, nettoyage du monument aux morts des enfants, peinture de la salle Robert Lapuelle.

Informations diverses :

- Prise de fonction de Monsieur Maurice Baratte, Préfet de la Haute-Vienne le 22 décembre 2025. Visite du village martyr et signature des livres d'or (14 heures 30)
- Illuminations de Noël : les illuminations sont programmées du 10 décembre 2025 au 10 janvier 2026.
- Entretien professionnels : les entretiens professionnels ont été réalisés en fin d'année.
- Des devis sont sollicités auprès de l'entreprise Pinault : chemin de Masset, Chemin des Pessarots, Allée des Carderies.
- La réfection des sols de la cuisine du restaurant scolaire va être réalisée pendant les vacances de Noël.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.

Le Secrétaire de séance

Le Maire

Clément BOSSELUT



Philippe LACROIX